

Où la ZAD donne à l'État une bonne leçon

Bruno Latour

Pour un livre sous la direction de Jade Lindgaard

A considérer le tas de cartouches de bombes lacrymogènes et de grenades lâchées ces derniers temps sur la ZAD de Notre Dame des Landes, on ne peut douter qu'il s'agisse d'une violence d'État. Tout pousse à s'indigner contre l'incompréhension des autorités devant l'originalité de la situation et à demander la suspension de ces procédures d'évacuation et de démantèlement. C'est pourtant une autre ligne que je voudrais suivre ici : si l'État est aveugle, c'est aussi à la ZAD et surtout à ceux qui soutiennent les zadistes, *d'enseigner à l'État* comment il doit désormais se comporter quand la question des terrains de vie ou des territoires en lutte se trouve abordée. On objectera que ce n'est pas la responsabilité de ceux qui subissent la violence d'avoir une telle vision de leur rôle ; c'est aux autorités de savoir comment se comporter et quelle est la limite de leurs actions.

C'est peut-être vrai en général, mais pas dans ce cas particulier, puisque la ZAD de Notre Dame des Landes a *déjà enseigné à l'État* français une leçon assez pénible : alors que toutes les procédures (enquêtes, expertises, référendum) qui caractérisaient un « état de droit » avaient conclu à la nécessité d'un aéroport, la décision finale, a pourtant été *de ne pas le construire*. Les zadistes ont donc révélé un énorme trou dans les procédures de cet « état de droit » : l'alignement des formes de délibération et d'expertise ne prouve strictement rien sur la justesse d'une décision. La leçon est rude pour quelque gouvernement que ce soit, mais c'est une belle leçon de choses qui finit par une injonction finale : « Chers administrateurs et responsables des politiques de développement, il faut entièrement revoir la forme de toutes les procédures portant sur les aménagements fondés jusqu'ici sans trop de discussion sur les notions de 'progrès' et de 'développement' ». On voit donc bien que cette victoire extraordinaire a déjà engagé les zadistes dans le rôle d'instituteurs de l'État : « Ne nous imposez pas vos solutions toutes faites, mais aidez-nous à concrétiser les leçons que nous tirons de notre expérience. Puisque vous ne savez pas vous même ce que veut dire 'développer un territoire', c'est à notre école qu'il faut accepter de vous mettre. »

En effet, l'innovation majeure, à mes yeux, de la ZAD, c'est d'avoir forcé aussi bien les militants que les fonctionnaires, les intellectuels et les politiques, à abandonner cette philosophie de l'histoire, jusqu'ici indiscutable, qui répartissait l'avant et l'après selon l'inévitable et indiscutable figure du progrès et de la régression. Le génie de l'affaire a été de s'emparer de l'aéroport et du mythe de l'avion qui décolle, en établissant un violent court-circuit avec les « zones humides », les agriculteurs « du coin », le retour des questions du commun et une forme entièrement nouvelle de mondialisation (terme qu'il faut évidemment opposer à globalisation). Exiger qu'on atterrisse en prenant pour prétexte une piste de décollage, c'est la beauté de cette figure de style qui en explique probablement le formidable effet de levier politique !

On comprend du coup ce qui a pu désorienter à ce point l'assez mauvais élève État, disons même ce véritable cancre. S'il y a une chose qui ordonne tout le schéma mental des fonctionnaires comme des politiques, c'est d'une part la distinction entre ce qui « va de l'avant » et ce qui « retarde le progrès » et, d'autre part, l'emboîtement en forme de poupées russes de toutes les interventions depuis le local jusqu'au national. Or, rien à faire, vous ne pourrez jamais placer les composants de la ZAD — tel bâtiment de guingois, telle initiative, telle forme de procédure, telle revendication—, du côté du progrès ou de la régression (renoncer à un aéroport est un progrès immense s'il s'agit de changer de direction et un retard presque criminel s'il s'agit de se développer à l'ancienne) ; vous ne pourrez pas davantage décider si Notre Dame des Landes est un cas particulier ou la préfiguration de ce que vont devenir les « zones » dans le monde entier. La ZAD n'est-elle pas devenue l'analyseur de toutes les luttes pour les terrains de vie sans avoir abandonné aucun centimètre de sa « zone critique » ? La bien nommée Notre Dame des Landes se présente comme un petit miracle qui rebrasse le local et le mondial tout autant que l'avant et l'après.

Bien qu'il puisse paraître étrange d'appeler des activistes à endosser le rôle d'instituteurs des autorités, le cas est en fait général. Se confier aux réponses de l'État, comme les partisans de l'aéroport l'ont fait si longtemps, c'est attendre trop de ses capacités. S'ils crient à la trahison des règles sous la pression de la « politique », c'est parce qu'ils espéraient naïvement que l'État sache quoi faire et bien faire quand il se trouve aux prises avec des situations nouvelles. Or, bien que les autorités se targuent de connaître et de défendre le bien commun, elles n'ont aucun moyen de l'exprimer et encore moins de l'explorer quand elles se trouvent placées devant un problème pour lequel elles n'ont pas été préalablement équipées grâce aux luttes précédentes.

C'est ce que John Dewey appelle le paradoxe des « problèmes publics » et la raison pour laquelle l'État est toujours, d'après lui, « à réinventer ». L'appareil gouvernemental sait ce qu'il aurait fallu faire devant les problèmes qui sont apparus dans le passé récent (ou du moins on peut le créditer de cette capacité dans des pays qui ont des habitudes de libertés). Mais devant une controverse nouvelle, il n'y a strictement aucune raison pour qu'une fonctionnaire du Corps des Mines ou de l'ENA sache quoi faire. Comment le saurait-elle ? Il n'y a rien de plus difficile à découvrir, de plus obscur, de plus piégeux que le « bien public » ou la « volonté générale ». Il faut entrer dans une période d'exploration des problèmes et des publics variés qui se déchirent à leur propos ; pour s'extraire de telles controverses, il faut inventer des règles de discernement qui sont forcément inusitées puisqu'elles sont, par définition, sans précédent. C'est la magnifique phrase de Lippmann : « Quand les faits sont les plus obscurs, quand les précédents manquent, quand tout est inédit et confus, c'est là que, dans toute son incompétence, le public est forcé de prendre ses plus importantes décisions.

Les problèmes les plus difficiles sont ceux que les institutions ne sont pas capables de traiter. Ce sont là les problèmes du public.»¹

Si les procédures formelles ont été mises en place, c'est toujours après une crise pour prendre en compte les problèmes révélés par les activistes, experts, témoins et protestataires à t-1. Mais savoir quelle procédure suivre à t+1, sans l'aide de ces mêmes activistes, est totalement impossible. Pour mettre en place le remembrement des années 60 et la « modernisation » de l'agriculture, l'État a su (hélas) bien faire, mais pour le démembrement de la politique agricole ravagée par la modernisation, les fonctionnaires et les politiques sont aussi perdus qu'une poule qui a trouvé un couteau. On voit bien l'abîme qui sépare, là encore, dans le bureau de la préfète, les procédures qu'il faudrait suivre pour l'installation d'agriculteurs *individuels* et les procédures, encore en pointillés, que proposent les zadistes pour reconstituer des *communs*. Les institutions et procédures au temps t-1 se trouvent en face des institutions et procédures au temps t+1.

Le danger serait de croire qu'on pourrait ne pas instituer du tout, ce qui reviendrait à attendre trop peu de l'État après en avoir attendu beaucoup trop. Il est de bonne politique de toujours considérer l'État comme un élève un peu retardé, dont les compétences dépendent entièrement des senseurs avec un s, des censeurs avec un c, des éducateurs et des *instituteurs* capables de le diriger. Seul, il est aveugle et sourd. Et pourtant, sans lui, on ne peut ni durer, ni instaurer le bien public à l'étape suivante dont il constitue, en quelque sorte, l'archive et la mémoire institutionnelle.

L'enseignement, je le reconnais, est terriblement asymétrique. Ce n'est pas juste que ce soit au faible de faire la leçon au plus fort. Et pourtant, c'est le petit David qui doit apprendre à l'immense Goliath à regarder ailleurs, et celui-ci, énervé, tourne sur lui-même sans comprendre ce qu'on lui demande et refuse d'écouter la leçon des zadistes et, dans sa rage de ne pas comprendre l'injonction nouvelle, il risque de tout écraser autour de lui. C'est que l'État croyait savoir ce qu'il en était du territoire. C'était même sa définition. Il exerçait une souveraineté sur un sol. Or, ce qui est en question dans les ZADs, c'est l'ensemble des clefs qui permettraient de définir un sol, des frontières, et une souveraineté.

Ce qui rend si essentielle l'affaire de Notre Dame des Landes, c'est que cette remise en question se passe exactement au moment de notre triste histoire où, dans tous les pays à la fois, France comprise, la révolution conservatrice qui a succédé au rêve de globalisation, prétend, elle aussi, redéfinir le local, l'appartenance au sol, les frontières et la souveraineté. C'est juste le moment où il faudrait parvenir à détourner le public en quête d'assurance de se protéger derrière des frontières étanches et, en même temps, redonner un tout autre sens aux notions de local et de mondial. Comment inventer un sens de l'appartenance sans tomber dans la seule

¹ Lippmann, Walter. *Le Public Fantôme* (Traduction par Laurence Décréau). Paris: Demopolis, 2008.

identité, redécouvrir le local sans retourner à la terre « qui ne ment pas », et parvenir à dissocier le goût indispensable pour le mondial du repoussoir désormais offert par la globalisation ?

Devant de telles innovations, l'État ne sait rien faire sinon envoyer des auxiliaires de justice appuyés par des gendarmes pour restaurer l'ancienne façon d'ordonner les paysages, pour « rétablir l'ordre ». Il est dans son rôle, en effet, sauf que l'ordre qu'il faut rétablir demande un bouleversement profond de ses procédures et la création de capteurs tout nouveaux pour se donner la capacité d'atterrir avec moins de lourdeur et d'écouter avec attention l'enseignement de ses maîtres. Pour le moment, dans la fumée des fumigènes et l'éclair des cocktails Molotov on ne le voit peut-être pas, mais le rapport entre la ZAD et l'État est bien d'éducation réciproque. Puisque le mois de mai est celui de Marie, une prière supplémentaire à la dite Notre Dame n'est peut-être pas à négliger...